

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1925

30 juillet 2015

SOMMAIRE

Advent PPF S.à r.l.	92377	Josephine S.A.	92397
Bluestar Elkem Solar Co. Ltd. S.à.r.l.	92377	Karson S.à r.l.	92398
De Moto's Mich Sàrl	92385	Kayl Parent S.à r.l.	92397
Doctors S.A.	92384	Kazanorgsintez S.A.	92397
ENTJ Holding S.A.	92400	Kazanorgsintez S.A.	92397
Européenne de Real Estates S.A.	92384	Maimibenha S.à r.l.	92399
FA.PI S.A.	92400	Maison de la Tour Property S.A.	92399
Faraway S.A.	92382	Mars Investment II S. à r.l.	92385
Fell-Systemhaus-Lux S.à r.l.	92400	Odin LuxCo 10 S.à r.l.	92361
HHW Sporthengste Krüsterhof GmbH	92395	ODIN LuxCo 11 S.à r.l.	92364
Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l.	92393	Orchid First Luxembourg S.à r.l.	92361
Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l. II	92394	Oroluk Investments S.à r.l.	92361
Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l.	92394	Ortona S.à r.l.	92374
Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. II	92394	Reinet Fund Manager S.A.	92374
Highbridge Specialty Loan Sector A Fund Lux S.à r.l.	92395	Ritchie Holdings Lux S.à r.l.	92374
Hoertässelesch Sàrl	92395	SCPack Holdings Management S.à r.l & Partners S.C.A.	92388
Hokay S.à r.l.	92396	SPI RE Holdings S.à r.l.	92366
Holly Tree Immobilier S.A.	92396	Sweets S.à r.l.	92377
HPIM S.à r.l.	92396	Swissdeal Properties Sàrl	92377
Hps Recs Lux Sàrl	92396	SWM Luxembourg	92400
Intuitu Partners S.à r.l.	92399	Tenotel	92393
Investeam	92399	Trebol Holdings Sàrl	92393
Ivy Luxco I S.à r.l.	92399	Triton IV No. 10 S.à r.l.	92366
JACDAS s.à r.l.	92398	Triton IV No. 10 S.à r.l.	92393
Jandira S.à r.l.	92398	Triton Masterluxco 4 S.à r.l.	92354
Johanns Immobilière S.A.	92398	TRIWO Technopark Aachen Leasing S.à r.l.	92400
		Via Holdco (Lux) S.à r.l.	92360

Triton Masterluxco 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,07.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 177.725.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of May.

before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Anton HoldCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.351;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

2. Bilbao HoldCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred and nine euro (EUR 12,509.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 177.693;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

3. Rice Topco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred one euro and one cent (EUR 12,501.01) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.353;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 May 2015,

4. Solero Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,590.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.358;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

5. Triton IV No. 5 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.363;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

6. Alison Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.376;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

7. Collage Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.321;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

8. Galapagos HoldCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.319;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

9. Triton IV No. 9 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.397;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

10. Triton IV No. 10 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.444 (“Triton IV No. 10 S.à r.l.”);

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

11. Triton IV No. 11 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.360;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

12. Triton IV No. 12 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.362;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on May 2015,

13. Triton IV No. 13 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.368;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

14. Triton IV No. 14 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.379;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

15. Triton IV No. 15 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.381;

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015, and

16. Triton IV No. 16 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.401,

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2015,

(collectively, the “Shareholders”).

The said proxies, signed “ne varietur” by the proxyholders and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders requested the undersigned notary to document that the Shareholders are all shareholders of Triton Masterluxco 4 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro and six cent (EUR 12,500.06), with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having been incorporated following a deed dated 30 May 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1787 of 25 July 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177725 (the “Company”). The articles of incor-

poration of the Company have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of 11 mars 2015 which, is not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders, represented as above mentioned, declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro cent (EUR 0.01) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro and six cent (EUR 12,500.06) to twelve thousand five hundred euro and seven cent (EUR 12,500.07).

2. To issue one (1) class 10 share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing class 10 shares.

3. To accept subscription for this new share, with payment of a share premium in a total amount of twenty million four hundred sixty-seven thousand four hundred seventy-three euro and eighteen cent (EUR 20,467,473.18) by Triton IV No. 10 S.à r.l. and to accept payment in full for such new share by a contribution in kind.

4. To amend article 5 of the articles of association of the Company, in order to reflect the foregoing items of the agenda.

5. Miscellaneous.

The Shareholders requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one euro cent (EUR 0,01) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro and six cent (EUR 12,500.06) to an amount of twelve thousand five hundred euro and seven cent (EUR 12,500.07).

Second resolution

The Shareholders resolved to issue one (1) class 10 share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing class 10 shares.

Subscription and payment

Thereupon appeared:

Triton IV No. 10 S.à r.l., aforementioned (the "Subscriber"), represented as stated above.

The Subscriber declared to subscribe for one new class 10 share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), to be issued with a share premium in an amount of twenty million four hundred sixty-seven thousand four hundred seventy-three euro and eighteen cent (EUR 20,467,473.18) and to make payment in full for such new share by contribution in kind in an amount of twenty million four hundred sixty-seven thousand four hundred seventy-three euro and nineteen cent (EUR 20,467,473.19) (the "Contribution").

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution in kind has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution in kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the proposed conversion of the claim against the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid contribution of claims against the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution in kind is described and valued (the "Valuation Report").

The conclusions of the Valuation Report read as follows:

"Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in kind which corresponds at least to the nominal value of the Issued Share, together with the share premium thereon."

Third resolution

The Shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot the new class 10 share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

In view of the above, the Shareholders resolved to amend paragraph 1 of the article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the foregoing resolutions.

As a result, article 5 shall from now on read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro and five cent (EUR 12,500.07) represented by seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 1 shares (the "Class 1 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 2 shares (the "Class 2 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 3 shares (the "Class 3 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 4 shares (the "Class 4 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 5 shares

(the "Class 5 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 6 shares (the "Class 6 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 7 shares (the "Class 7 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 8 shares (the "Class 8 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 9 shares (the "Class 9 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-six (78,126) class 10 shares (the "Class 10 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 11 shares (the "Class 11 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 12 shares (the "Class 12 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 13 shares (the "Class 13 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 14 shares (the "Class 14 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 15 shares (the "Class 15 Shares"), seventy-eight thousand one hundred twenty-five (78,125) class 16 shares (the "Class 16 Shares") (together the "Shares" and each a "Share"), each Share having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and being fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at five thousand eight hundred euro (EUR 5,800,-).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of inconsistencies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douzième jour du mois de mai,

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Anton HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.351;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

2. Bilbao HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cent neuf euros (EUR 12.509,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 177.693;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

3. Rice Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cent un euro et un centime (EUR 12.501,01) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.353;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

4. Solero Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.358;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

5. Triton IV No. 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.363;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

6. Alison Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de treize mille cinq

cents euros (EUR 13.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.376;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

7. Collage Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.321;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

8. Galapagos HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.319;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

9. Triton IV No. 9 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.397;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

10. Triton IV No. 10 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.444 ("Triton IV No. 10 S.à r.l.");

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

11. Triton IV No. 11 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.360;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

12. Triton IV No. 12 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.362;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

13. Triton IV No. 13 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.368;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

14. Triton IV No. 14 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.379;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015,

15. Triton IV No. 15 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.381;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai] 2015,

16. Triton IV No. 16 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et enregistrée au Registre des Sociétés et du Commerce du Luxembourg sous le numéro B 178.401;

représenté par Me Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et datée du 12 mai 2015, (ensemble, les «Associés»).

Lesdites procurations, signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire soussigné, seront annexées au présent acte à des fins d'enregistrement.

Les Associés ont demandé au notaire soussigné d'acter que les Associés sont tous les associés de Triton Masterluxco 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros et six centimes (EUR 12.500,06), avec siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte en date du 30 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1787 en date du 25 juillet 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177725. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de notaire soussigné en date du 11 mars 2015, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés, représentés comme mentionnés ci-dessus reconnaissent être pleinement informés des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un centime d'euro (EUR 0,01) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros et six centimes (EUR 12.500,06) à douze mille cinq cents euros et sept centimes (EUR 12.500,07).

2. Émission d'une (1) part sociale de catégorie 10, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de catégorie 10.

3. Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec une prime d'émission pour montant total de vingt millions quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante-treize euros et dix-huit centimes (EUR 20.467.473,18) par Triton IV No. 10 S.à r.l., et acceptation de la libération intégrale de cette nouvelle part sociale par apports en nature.

4. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

5. Divers.

Les Associés ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un centime d'euro (EUR 0,01) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros et six centimes (EUR 12.500,06) à douze mille cinq cents euros et sept centimes (EUR 12.500,07).

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre une (1) part sociale de catégorie 10, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de catégorie 10.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu:

Triton IV No. 10 S.à r.l., susmentionné (le «Souscripteur»), représenté comme mentionné ci-dessus.

Le Souscripteur a déclaré souscrire une part sociale nouvelle de catégorie 10 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, à émettre avec une prime d'émission, d'un montant de vingt millions quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante-treize euros et dix-huit centimes (EUR 20.467.473,18), et libérer intégralement cette part sociale souscrite par l'apport en nature d'une créance détenue contre la Société d'un montant de vingt millions quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante-treize euros et dix-neuf centimes (EUR 20.467.473,19) (l'«Apport»).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport en nature a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport en nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction à la proposition de conversion de la créance existante contre la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un apport valable des créances existantes détenu contre la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport en nature est décrit et évalué (le «Rapport d'Evaluation»).

Les conclusions du Rapport d'Evaluation sont les suivantes:

«Sur la base du travail effectué et décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à mentionner quant à la valeur de l'Apport en nature qui est au moins égale à la valeur nominale de la Part Sociale Émise, avec prime d'émission.»

Troisième résolution

Les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'allouer une (1) part sociale de catégorie 10 conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés ont décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les précédentes résolutions:

En conséquence, l'article 5 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros et sept centimes (EUR 12.500,07) divisé en soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 1 (les «Parts Sociales de Catégorie 1»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 2 (les «Parts Sociales de Catégorie 2»), soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 3 (les «Parts Sociales de Catégorie 3»), soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 4 (les «Parts Sociales de Catégorie 4»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 5 (les «Parts Sociales de Catégorie 5»), soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 6 (les «Parts Sociales de Catégorie 6»), soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 7 (les «Parts Sociales de Catégorie 7»), soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 8 (les «Parts Sociales de Catégorie 8»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 9 (les «Parts Sociales de Catégorie 9»), soixante-dix-huit mille cent vingt-six (78.126) parts sociales de catégorie 10 (les «Parts Sociales de Catégorie 10»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 11 (les «Parts Sociales de Catégorie 11»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 12 (les «Parts Sociales de Catégorie 12»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 13 (les «Parts Sociales de Catégorie 13»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 14 (les «Parts Sociales de Catégorie 14»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 15 (les «Parts Sociales de Catégorie 15»), soixante-dix-huit mille cent vingt-cinq (78.125) parts sociales de catégorie 16 (les «Parts Sociales de Catégorie 16») (ensemble les «Parts Sociales» et chacune une «Part Sociale»), chaque Part Social ayant une valeur nominal d'un centime d'euro (EUR 0,01), toutes entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à cinq mille huit cents euros (EUR 5.800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande au même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Musteanu, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 22 mai 2015. GAC/2015/4369. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 2 juin 2015.

Référence de publication: 2015081964/377.

(150093178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2015.

Via Holdco (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 184.157.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société Via Holdco (Lux) S.à r.l du 20 mai 2015

1. Acceptation de la démission de Madame Dalia Bleyer, née le 17 juin 1983 à Alytus, Lituanie, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} juin 2015.

2. Acceptation de la nomination de Madame Elke Leenders, née le 2 août 1980 à Maaseik, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} juin 2015.

3. Acceptation de la nomination de Monsieur James Lees, né le 31 janvier 1978, à Belfast, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} juin 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2015.

Référence de publication: 2015081990/20.

(150093494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2015.

Orchid First Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.708.593,62.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 173.572.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société Orchid First Luxembourg S.à r.l. (la «société») du 1^{er} juin 2015

1. Acceptation de la résignation de Madame Dalia Bleyer, née le 17 juin 1983 à Alytus, Lituanie, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérante de catégorie B de la Société avec effet le 31 mai 2015.

2. Acceptation de la nomination de Madame Elke Leenders, née le 2 août 1980 à Maaseik, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérante de catégorie B de la Société avec effet le 1^{er} juin 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015082609/19.

(150094076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Oroluk Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 172.186.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015082611/9.

(150094959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Odin LuxCo 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11/13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 194.267.

In the year two thousand fifteen, on the sixth day of May.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Orion IV European 25 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 189080 (hereinafter the "Sole Member"),

here represented by Mr Bastien Burin, maître en droit, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal, given on 5 May 2015.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of ODIN LuxCo 10 S.à r.l. (hereinafter the “Company”), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 194267, incorporated pursuant to a notarial deed dated 28 January 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 13 March 2015 number 705.

The articles of association of the Company have not been amended since.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one thousand one hundred seventy-three euro (EUR 1,173.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to thirteen thousand six hundred seventy-three euro (EUR 13,673.-) through the issue of one thousand one hundred seventy-three (1,173) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by way of a contribution in cash;

2. Subsequent amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of association of the Company;

3. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Member takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to increase the Company’s share capital by an amount of one thousand one hundred seventy-three euro (EUR 1,173.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to thirteen thousand six hundred seventy-three euro (EUR 13,673.-) through the issue of one thousand one hundred seventy-three (1,173) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by way of a contribution in cash.

The Sole Member decides to subscribe to all of the one thousand one hundred seventy-three (1,173) shares newly issued for the total amount of one hundred seventeen thousand three hundred euro (EUR 117,300.-).

The shares so subscribed by the Sole Member have been fully paid up by way of a contribution in cash. Proof of the existence and the value of such contribution in cash has been produced to the undersigned notary by a blocking certificate.

The total contribution in the amount of one hundred seventeen thousand three hundred euro (EUR 117,300.-) shall be allocated as follows:

- one thousand one hundred seventy-three euro (EUR 1,173.-) to the share capital of the Company; and
- one hundred sixteen thousand one hundred twenty-seven euro (EUR 116,127.-) to the share premium of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Member resolves to amend article 5, paragraph 1 of the articles of association of the Company which shall be enforced and now reads as follows:

“The issued share capital of the Company is set at thirteen thousand six hundred seventy-three euro (EUR 13,673.-) divided into thirteen thousand six hundred seventy-three (13,673) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the “Shares”).”

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at two thousand euro.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxyholder and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L’an deux mille quinze, le six mai

Par devant nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Orion IV European 25 Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189080 (ci-après l’«Associé Unique»), ici représentée par Monsieur Bastien Burin, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 mai 2015.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de ODIN LuxCo 10 S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194267, constituée suivant acte en date du 28 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°705 en date du 13 mars 2015.

Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille cent soixante-treize euros (EUR 1.173,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) à celui de treize mille six cent soixante-treize euros (EUR 13.673,-) par l'émission de mille cent soixante-treize (1.173) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par le biais d'un apport en numéraire.

2. Modification subséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société;

3. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'Associé Unique adopte, et requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille cent soixante-treize euros (EUR 1.173,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à celui de treize mille six cent soixante-treize euros (EUR 13.673,-) par l'émission de mille cent soixante-treize (1.173) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par le biais d'un apport en numéraire.

L'Associé Unique décide de souscrire à toutes les mille cent soixante-treize (1.173) parts sociales nouvellement émises pour le montant de cent dix-sept mille trois cents euros (EUR 117.300,-).

Les parts sociales ainsi souscrites par l'Associé Unique ont été intégralement payées par le biais d'un apport en numéraire. La preuve de l'existence de cet apport en numéraire a été fournie au notaire soussigné par un certificat de blocage.

L'apport global d'un montant de cent dix-sept mille trois cents euros (EUR 117.300,-) est affecté comme suit:

- mille cent soixante-treize euros (EUR 1.173,-) au capital social de la Société; et
- cent seize mille cent vingt-sept euros (EUR 116.127,-) à la prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à treize mille six cent soixante-treize euros (EUR 13.673,-) divisé en treize mille six cent soixante-treize (13.673) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Parts Sociales».)»

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ deux mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom et résidence, ledit mandataire a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. BURIN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 mai 2015. Relation: EAC/2015/10769. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015082615/120.

(150094279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

ODIN LuxCo 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 194.273.

In the year two thousand fifteen, on the sixth day of May.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Orion IV European 25 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 189080 (hereinafter the "Sole Member"),

here represented by Mr Bastien Burin, maître en droit, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal, given on 5 May 2015.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of ODIN LuxCo 11 S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 194273, incorporated pursuant to a notarial deed dated 28 January 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 13 March 2015 number 703.

The articles of association of the Company have not been amended since.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of eight thousand two hundred five euro (EUR 8,205.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to twenty thousand seven hundred five euro (EUR 20,705.-) through the issue of eight thousand two hundred five (8,205) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by way of a contribution in cash;

2. Subsequent amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of association of the Company;

3. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Member takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to increase the Company's share capital by an amount of eight thousand two hundred five euro (EUR 8,205.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to twenty thousand seven hundred five euro (EUR 20,705.-) through the issue of eight thousand two hundred five (8,205) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by way of a contribution in cash.

The Sole Member decides to subscribe to all of the eight thousand two hundred five (8,205) shares newly issued for the total amount of eight hundred twenty thousand four hundred fifty-six euro thirty cent (EUR 820,456.30).

The shares so subscribed by the Sole Member have been fully paid up by way of a contribution in cash. Proof of the existence and the value of such contribution in cash has been produced to the undersigned notary by a blocking certificate.

The total contribution in the amount of eight hundred twenty thousand four hundred fifty-six euro thirty cent (EUR 820,456.30) shall be allocated as follows:

- eight thousand two hundred five euro (EUR 8,205.-) to the share capital of the Company; and

- eight hundred twelve thousand two hundred fifty-one euro thirty cent (EUR 812,251.30) to the share premium of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Member resolves to amend article 5, paragraph 1 of the articles of association of the Company which shall be enforced and now reads as follows:

"The issued share capital of the Company is set at twenty thousand seven hundred five euro (EUR 20,705.-) divided into twenty thousand seven hundred five (20,705) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Shares")."

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at two thousand five hundred euro.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxyholder and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le six mai

Par devant nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Orion IV European 25 Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189080 (ci-après l'«Associé Unique»), ici représentée par Monsieur Bastien Burin, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 mai 2015.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de ODIN LuxCo 11 S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194273, constituée suivant acte notarié en date du 28 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°703 en date du 13 mars 2015.

Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de huit mille deux cent cinq euros (EUR 8.205,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) à celui de vingt mille sept cent cinq euros (EUR 20.705,-) par l'émission de huit mille deux cent cinq (8.205) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par le biais d'un apport en numéraire.

2. Modification subséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société;

3. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'Associé Unique adopte, et requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit mille deux cent cinq euros (EUR 8.205,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à celui de vingt mille sept cent cinq euros (EUR 20.705,-) par l'émission de huit mille deux cent cinq (8.205) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par le biais d'un apport en numéraire.

L'Associé Unique décide de souscrire à toutes les huit mille deux cent cinq (8.205) parts sociales nouvellement émises pour le montant de huit cent vingt mille quatre cent cinquante-six euros trente cents (EUR 820.456,30).

Les parts sociales ainsi souscrites par l'Associé Unique ont été intégralement payées par le biais d'un apport en numéraire. La preuve de l'existence de cet apport en numéraire a été fournie au notaire soussigné par un certificat de blocage.

L'apport global d'un montant de huit cent vingt mille quatre cent cinquante-six euros trente cents (EUR 820.456,30) est affecté comme suit:

- huit mille deux cent cinq euros (EUR 8.205,-) au capital social de la Société; et
- huit cent douze mille deux cent cinquante-et-un euros trente cents (EUR 812.251,30) à la prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille sept cent cinq euros (EUR 20.705,-) divisé vingt mille sept cent cinq (20.705) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Parts Sociales»).»

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ deux mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom et résidence, ledit mandataire a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. BURIN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 mai 2015. Relation: EAC/2015/10770. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015082616/121.

(150094294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

SPI RE Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 146.813.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2015.

Référence de publication: 2015082776/10.

(150094926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Triton IV No. 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 178.444.

Ce document remplace et rectifie celui annexé au dépôt L150092968 fait le 3 juin 2015

In the year two thousand and fifteen, on the 12 day of May.

before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Triton Managers IV Limited, a limited liability company governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place, 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, Channel Islands, registered with the Companies Registry at Jersey Financial Services Commission under number 108796, acting as general partner of Triton Fund IV General Partner L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place, 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, Channel Islands, registered with the Companies Registry at Jersey Financial Services Commission under number 1486, itself acting as general partner of Triton Fund IV L.P. a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place, 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, Channel Islands, registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1487 (the "Shareholder");

hereby represented by Mrs Cristiana Musteanu, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 12 May 2015,

The said proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of Triton IV No. 10 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having been incorporated following a deed dated 21 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2070 of 26 August 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178444 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended yet.

The Shareholder, represented as above mentioned, declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the share capital of the Company by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-).

2. To issue ninety-nine thousand two hundred eighty (99,280) ordinary shares, eighty (80) class A shares, eighty (80) class B shares, eighty (80) class C shares, eighty (80) class D shares, eighty (80) class E shares, eighty (80) class F shares, eighty (80) class G shares, eighty (80) class H shares and eighty (80) class I shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and having the same rights and privileges as the existing shares of the various classes.

3. To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in an aggregate amount of twenty million four hundred sixty-six thousand four hundred seventy-three euro and nineteen cent (EUR 20,466,473.19), by Triton Fund IV L.P., Triton Fund IV Executives L.P., Triton Fund IV F&F No. 2 L.P., Triton Fund IV F&F No. 3 L.P., Triton Fund IV F&F No. 4 L.P. and Triton Fund IV F&F L.P. and to accept full payment for these new shares by contributions in kind.

4. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the foregoing items of the agenda.

5. Miscellaneous.

The Shareholder requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue ninety-nine thousand two hundred eighty (99,280) ordinary shares, eighty (80) class A shares, eighty (80) class B shares, eighty (80) class C shares, eighty (80) class D shares, eighty (80) class E shares, eighty (80) class F shares, eighty (80) class G shares, eighty (80) class H shares and eighty (80) class I shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and having the same rights and privileges as the existing shares of the various classes.

Subscription and payment

Thereupon appeared:

(1) Triton Fund IV L.P., aforementioned (the “Subscriber 1”), represented as stated above.

The Subscriber 1 declared to subscribe for new shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, to be issued with a share premium, in the proportion as set forth in the below table, and to make payment in full for such new shares by contribution in kind in an amount of nineteen million five hundred sixty-four thousand seven hundred ninety-nine euro and fifty-six cent (EUR 19,564,799.56) (the “Contribution 1”);

(2) Triton Managers IV Limited, acting as general partner of Triton Fund IV General Partner L.P. acting as general partner of Triton Fund IV Executives L.P. a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, Channel Islands, registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1489 (the “Subscriber 2”),

hereby represented by Mrs Cristiana Musteanu lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 12 May 2015.

The Subscriber 2 declared to subscribe for new shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, to be issued with a share premium, in the proportion as set forth in the below table, and to make payment in full for such new shares by contribution in kind in an amount of sixty-four thousand six hundred sixty-one euro and twenty-one cent (EUR 64,661.21) (the “Contribution 2”);

(3) Triton Managers IV Limited, acting as general partner of Triton Fund IV General Partner L.P. acting as general partner of Triton Fund IV F&F No. 2 L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, Channel Islands, registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1488 (the “Subscriber 3”),

hereby represented by Mrs Cristiana Musteanu lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 12 May 2015.

The Subscriber 3 declared to subscribe for new shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, to be issued with a share premium, in the proportion as set forth in the below table, and to make payment in full for such new shares by contribution in kind in an amount of thirty thousand three hundred seventy-seven euro and sixty-one cent (EUR 30,377.61) (the “Contribution 3”);

(4) Triton Managers IV Limited, acting as general partner of Triton Fund IV General Partner L.P. acting as general partner of Triton Fund IV F&F No. 3 L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office

at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, Channel Islands, registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1563 (the “Subscriber 4”),

hereby represented by Mrs Cristiana Musteanu lawyer, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 15 May 2015.

The Subscriber 4 declared to subscribe for new shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, to be issued with a share premium, in the proportion as set forth in the below table, and to make payment in full for such new shares by contribution in kind in an amount of four hundred twenty-four thousand one hundred eighty-eight euro and twenty-one cent (EUR 424,188.21) (the “Contribution 4”);

(5) Triton Managers IV Limited, acting as general partner of Triton Fund IV General Partner L.P. acting as general partner of Triton Fund IV F&F No. 4 L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, Channel Islands, registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1564 (the “Subscriber 5”) together with the Subscriber 1, the Subscriber 2, the Subscriber 3 and the Subscriber 4, the “Subscribers”),

hereby represented by Mrs Cristiana Musteanu lawyer, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 12 May 2015.

The Subscriber 5 declared to subscribe for new shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, to be issued with a share premium, in the proportion as set forth in the below table, and to make payment in full for such new shares by contribution in kind in an amount of three hundred eighty-three thousand four hundred forty-six euro and sixty cent (EUR 383,446.60) (the “Contribution 5”, together with the Contribution 1, Contribution 2, Contribution 3 and Contribution 4 the “Contributions in Kind”).;

Name	Number of shares	Share Premium
Triton Fund IV L.P.	40,170 ordinary shares	EUR 19,564,394.95
	32 class A shares	
	32 class B shares	
	32 class C shares	
	32 class D shares	
	32 class E shares	
	32 class F shares	
	32 class G shares	
	32 class H shares	
	32 class I shares	
Triton Fund IV Executives L.P.	4,234 ordinary shares	EUR 64,618.56
	3 class A shares	
	3 class B shares	
	3 class C shares	
	3 class D shares	
	3 class E shares	
	3 class F shares	
	3 class G shares	
	3 class H shares	
	3 class I shares	
Triton Fund IV F&F No. 2 L.P.	1,990 ordinary shares	EUR 30,357.57
	2 class A shares	
	2 class B shares	
	2 class C shares	
	2 class D shares	
	2 class E shares	
	2 class F shares	
	2 class G shares	
	2 class H shares	
	2 class I shares	
Triton Fund IV F&F No. 3 L.P.	27,778 ordinary shares	EUR 423,908.42
	22 class A shares	
	22 class B shares	
	22 class C shares	
	22 class D shares	
	22 class E shares	
	22 class F shares	
	22 class G shares	
	22 class H shares	

	22 class I shares	
Triton Fund IV F&F No. 4 L.P.	25,109 ordinary shares	EUR 383,193.69
	20 class A shares	
	20 class B shares	
	20 class C shares	
	20 class D shares	
	20 class E shares	
	20 class F shares	
	20 class G shares	
	20 class H shares	
	20 class I shares	
Total:	99,280 ordinary shares	EUR 20,466,473.19
	80 class A shares	
	80 class B shares	
	80 class C shares	
	80 class D shares	
	80 class E shares	
	80 class F shares	
	80 class G shares	
	80 class H shares	
	80 class I shares	

The Contributions in Kind represent an aggregate amount of twenty-million four hundred sixty-seven four hundred seventy-three euro and nineteen cent (EUR 20,467,473.19).

Proof of the ownership by the Subscribers of the Contributions in Kind has been given to the undersigned notary.

The Subscribers declared that the Contributions in Kind are free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the proposed conversion of the Contributions in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid contribution to the Company.

The Subscribers further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contributions in Kind are described and valued (the "Valuation Report").

The conclusions of the Valuation Report read as follows:

"Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contributions in Kind which corresponds at least to the nominal value of the Issued Shares, together with the share premium thereon."

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the ninety-nine thousand two hundred eighty (99,280) ordinary shares, eighty (80) class A shares, eighty (80) class B shares, eighty (80) class C shares, eighty (80) class D shares, eighty (80) class E shares, eighty (80) class F shares, eighty (80) class G shares, eighty (80) class H shares and eighty (80) new class I shares according to the above mentioned subscriptions.

Fourth resolution

In view of the above, the Shareholder resolved to amend paragraph one of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing resolutions.

As a result, article 5 shall from now on read as follows:

"**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) divided into:

- one million three hundred forty thousand two hundred eighty (1,340,280) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand eighty (1,080) class A shares (the "Class A Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand eighty (1,080) class B shares (the "Class B Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand eighty (1,080) class C shares (the "Class C Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand eighty (1,080) class D shares (the "Class D Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand eighty (1,080) class E shares (the "Class E Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

- one thousand eighty (1,080) class F shares (the "Class F Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

- one thousand eighty (1,080) class G shares (the "Class G Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

- one thousand eighty (1,080) class H shares (the "Class H Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up; and

- one thousand eighty (1,080) class I shares (the "Class I Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at five thousand eight hundred euro (EUR 5,800-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of inconsistencies between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his or her surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douzième jour de mai,

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Triton Managers IV Limited, une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place, 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands et immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission de Services Financiers de Jersey sous le numéro 108796 («Triton Managers IV Limited»), agissant en tant que general partner de Triton Fund IV General Partner L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place, 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands et immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission de Services Financiers de Jersey sous le numéro 1486, elle-même étant le general partner de Triton Fund IV L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place (première étage), 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnerships de Jersey sous le numéro 1487 (l'«Associé»),

représenté par Madame Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée et datée du 12 mai 2015.

Ladite procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

L'Associé a demandé au notaire soussigné d'acter que l'Associé est l'associé unique de Triton IV No.10 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), avec siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte en date du 21 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2070 en date du 26 août 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178444. Les statuts de la Société n'ont pas été encore modifiés.

L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus reconnaît être pleinement informé des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-).

2. Émission de quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt (99.280) parts sociales ordinaires, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie A, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie B, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie C, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie D, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie E, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie F, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie G, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie H et

quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie I, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes des différentes classes.

3. Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec une prime d'émission pour un montant total de vingt millions quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante-treize euro et dix-neuf centimes (EUR 20.467.473,19) par Triton Fund IV L.P., Triton Fund IV Executives L.P., Triton Fund IV F&F No.2 L.P., Triton Fund IV F&F No. 3 L.P., Triton Fund IV F&F No. 4 L.P. et Triton Fund IV F&F L.P., et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par apports en nature.

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

5. Divers.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt (99.280) parts sociales ordinaires, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie A, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie B, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie C, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie D, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie E, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie F, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie G, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie H et quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie I, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes des différentes classes.

Souscription - Paiement

Ensuite ont comparu:

(1) Triton Fund IV L.P., susmentionné (le «Souscripteur 1»), représenté comme mentionné ci-dessus.

Le Souscripteur 1 a déclaré souscrire des parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, à émettre avec une prime d'émission, dans les proportions décrites dans le tableau ci-dessous, et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature d'un montant de dix-neuf millions cinq cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt dix-neuf mille euros et cinquante-six centimes (EUR 19.564.799,56) (l'«Apport 1»).

(2) Triton Managers IV Limited agissant en tant que general partner de Triton Fund IV General Partner L.P. agissant en tant que general partner de Triton Fund IV Executives L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec son siège social au Charter Place (première étage) 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnerships de Jersey sous le numéro 1489 (le «Souscripteur 2»),

représentée par Madame Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée et datée du 12 mai 2015.

Le Souscripteur 2 a déclaré souscrire des parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, à émettre avec une prime d'émission, dans les proportions décrites dans le tableau ci-dessous, et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature d'un montant de soixante-quatre mille six cent soixante et un mille euros et vingt-et-un centimes (EUR 64.661,21) (l'«Apport 2»).

(3) Triton Managers IV Limited agissant en tant que general partner de Triton Fund IV General Partner L.P. agissant en tant que general partner de Triton Fund IV F&F No.2 L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place (première étage), 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnerships de Jersey sous le numéro 1488 (le «Souscripteur 3»),

représentée par Madame Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée et datée du 21 mai 2015.

Le Souscripteur 3 a déclaré souscrire des parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, à émettre avec une prime d'émission, dans les proportions décrites dans le tableau ci-dessous, et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature d'un montant de trente mille trois cent soixante-dix-sept euros et soixante-et-un centimes (EUR 30.377,61) (l'«Apport 3»).

(4) Triton Managers IV Limited agissant en tant que general partner de Triton Fund IV General Partner L.P. agissant en tant que general partner de Triton Fund IV F&F No.3 L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place (première étage), 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnerships de Jersey sous le numéro 1563 (le «Souscripteur 4»),

représentée par Madame Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée et datée du 12 mai 2015.

Le Souscripteur 4 a déclaré souscrire des parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, à émettre avec une prime d'émission, dans les proportions décrites dans le tableau ci-dessous, et

libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature d'un montant de quatre cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-huit euros et vingt-et-un centimes (EUR 424.188,21) (l'«Apport 4»).

(5) Triton Managers IV Limited agissant en tant que general partner de Triton Fund IV General Partner L.P. agissant en tant que general partner de Triton Fund IV F&F No.4 L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec son siège social au Charter Place (première étage) 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnerships de Jersey sous le numéro 1564 (le «Souscripteur 5» avec le Souscripteur 1, le Souscripteur 2, le Souscripteur 3 et le Souscripteur 4, les «Souscripteurs»),

représentée par Madame Cristiana Musteanu, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée et datée du 12 mai 2015.

(6) Le Souscripteur 5 a déclaré souscrire des parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale, à émettre avec une prime d'émission, dans les proportions décrites dans le tableau ci-dessous, et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature d'un montant de trois cent quatre-vingt-trois mille quatre cent quarante-six euros et soixante centimes (EUR 383.446,60) (l'«Apport 5», avec l'Apport 1, l'Apport 2, l'Apport 3 et l'Apport 4, les «Apports en Nature»).

Nom	Nombre de parts sociales	Share Premium
Triton Fund IV L.P.	40.170 parts sociales ordinaires 32 parts sociales de catégorie A 32 parts sociales de catégorie B 32 parts sociales de catégorie C 32 parts sociales de catégorie D 32 parts sociales de catégorie E 32 parts sociales de catégorie F 32 parts sociales de catégorie G 32 parts sociales de catégorie H 32 parts sociales de catégorie I	EUR 19.564.394,95
Triton Fund IV Executives L.P.	4.234 parts sociales ordinaires 3 part sociale de catégorie A 3 part sociale de catégorie B 3 part sociale de catégorie C 3 part sociale de catégorie D 3 part sociale de catégorie E 3 part sociale de catégorie F 3 part sociale de catégorie G 3 part sociale de catégorie H 3 part sociale de catégorie I	EUR 64.618,56
Triton Fund IV F&F No. 2 L.P.	1.990 parts sociales ordinaires 3 part sociale de catégorie A 3 part sociale de catégorie B 3 part sociale de catégorie C 3 part sociale de catégorie D 3 part sociale de catégorie E 3 part sociale de catégorie F 3 part sociale de catégorie G 3 part sociale de catégorie H	EUR 30,357,57
Triton Fund IV F&F No. 3 L.P.	27.778 parts sociales ordinaires 22 parts sociales de catégorie A 22 parts sociales de catégorie B 22 parts sociales de catégorie C 22 parts sociales de catégorie D 22 parts sociales de catégorie E 22 parts sociales de catégorie F 22 parts sociales de catégorie G 22 parts sociales de catégorie H 22 parts sociales de catégorie I	EUR 423.908,42
Triton Fund IV F&F No. 4 L.P.	25.109 parts sociales ordinaires 20 part sociale de catégorie A 20 part sociale de catégorie B 20 part sociale de catégorie C 20 part sociale de catégorie D 20 part sociale de catégorie E	EUR 383.193,69

	20 part sociale de catégorie F	
	20 part sociale de catégorie G	
	20 part sociale de catégorie H	
	20 part sociale de catégorie I	
Total:	80 parts sociales de catégorie A	EUR 20.466.473,19
	80 parts sociales de catégorie B	
	80 parts sociales de catégorie C	
	80 parts sociales de catégorie D	
	80 parts sociales de catégorie E	
	80 parts sociales de catégorie F	
	80 parts sociales de catégorie G	
	80 parts sociales de catégorie H	
	80 parts sociales de catégorie I	

Les Apports en Nature représentent un montant total de vingt millions quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante-treize euros et dix-neuf centimes (EUR 20.467.473,19).

La preuve par les Souscripteurs de la propriété des Apports en Nature et du prix de conversion a été rapportée au notaire soussigné.

Les Souscripteurs ont déclaré encore que les Apports en Nature sont libres de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction à la proposition de conversion des Apports en Nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un apport valable à la Société.

Les Souscripteurs ont déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel les Apports en Nature sont décrits et évalués (le «Rapport d'Evaluation»).

Les conclusions du Rapport d'Evaluation sont les suivantes:

«Sur la base du travail effectué et décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à mentionner quant à la valeur des Apports en Nature qui est au moins égale à la valeur nominale des Parts Sociales Emises, avec prime d'émission.»

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'allouer quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt (99.280) parts sociales ordinaires, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie A, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie B, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie C, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie D, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie E, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie F, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie G, quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie H et quatre-vingt (80) parts sociales de catégorie I nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les précédentes résolutions:

En conséquence, l'article 5 aura dorénavant la teneur suivante:

- « **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-) divisé en:
- un million trois cent quarante mille deux cent quatre-vingt (1.340.280) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
 - mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées; et

- mille quatre-vingt (1.080) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à cinq mille huit cents euros (EUR 5.800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Musteanu, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 19 mai 2015. GAC/2015/4249. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 3 juin 2015.

Référence de publication: 2015082733/450.

(150094868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Reinet Fund Manager S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.351.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2015.

Référence de publication: 2015082682/10.

(150094655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Ritchie Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 13.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 176.061.

Les comptes annuels pour la période du 7 mars 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2015.

Référence de publication: 2015082691/11.

(150094768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Ortona S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 166, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 197.249.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois de mai.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Pascal MARCHESE, directeur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 6 juin 1966, demeurant à L-3898 Foetz, 166, rue du Brill,

ici représenté par Madame Carine GRUNDHEBER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, (la "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er} . Il est formé par la présente, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "ORTONA S.à r.l.," (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La Société a pour objet:

- l'achat et la vente de terrains et d'autres objets immobiliers, en direct ou par structure interposée, ainsi que la location de ces biens;

- l'intervention comme intermédiaire ou apporteur d'affaires;

- la prestation de services de consultance dans le domaine de l'immobilier;

- l'évaluation d'objets immobiliers ou terrains; et

- le développement de sites internet.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Mondercange (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent cinquante euros (150,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Pascal MARCHESE, pré-qualifié et représenté comme dit ci-avant, et libérées entièrement par le souscripteur prônant moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare par les présentes avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt, le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le siège social est établi à L-3898 Foetz, 166, rue du Brill.
2. Monsieur Pascal MARCHESE, directeur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 6 juin 1966, demeurant à L-3898 Foetz, 166, rue du Brill, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.
3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

Remarque

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la Mandataire, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite Mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. GRUNDHEBER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 26 mai 2015. 2LAC/2015/11483. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 2 juin 2015.

Référence de publication: 2015082629/126.

(150094461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Sweets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 6, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 30.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015082789/9.

(150094508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Swissdeal Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 50.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015082790/10.

(150094525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

Advent PPF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 160.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 juin 2015.

Référence de publication: 2015082941/10.

(150096086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Bluestar Elkem Solar Co. Ltd. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 193.251.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Bluestar Elkem Investment Co., Limited, registered as a limited company in Hong Kong, incorporated under the laws of Hong Kong, having its registered office at 29F, 88 Hing Fat Street, Causeway Bay - Hong Kong, registered with the Companies registry of Hong Kong under number 1556222 (the “Sole Shareholder”)

hereby represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed “ne varietur” by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- Bluestar Elkem Investment Co., Limited is the sole shareholder of Bluestar Elkem Solar Co., Ltd. S.à r.l., a Luxembourg “société à responsabilité limitée”, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary on 27 November 2014, published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” (“Memorial C”) number 249 dated 30 January 2015 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 193.251 (the “Company”).

The articles of association of the Company have been lastly amended by a notarial deed enacted by the undersigned notary, on 21 January 2015, published in the Memorial C, number 1027 dated 18 April 2015.

II.- That the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,987,500 (one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 2,000,000 (two million Euros) by the issue of 1,987,500 (one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro), subject to the payment of a share premium amounting to EUR 298,160,247.53 (two hundred ninety-eight million one hundred sixty thousand two hundred forty-seven Euros and fifty-three Cents), the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by the Sole Shareholder of the new shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment of the article 8 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,987,500 (one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 2,000,000 (two million Euros) by the issue of 1,987,500 (one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred) new shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) (the “New Shares”) subject to the payment of a share premium amounting to EUR 298,160,247.53 (two hundred ninety-eight million one hundred sixty thousand two hundred forty-seven Euros and fifty-three Cents) (the “Share Premium”), the whole to be fully paid up through a contribution in kind amounting to EUR 300,147,747.53 (three hundred million one hundred forty-seven thousand seven hundred forty-seven Euros and fifty-three Cents Euros) as described below (the “Contribution”).

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Shares and the Share Premium through the Contribution.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the proxy given under private seal.

The Sole Shareholder declares to subscribe the New Shares and to pay the Share Premium.

The New Shares and the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through the Contribution.

Description of the Contribution

The Contribution made by the Sole Shareholder, in exchange of the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium consists in a certain receivable held by the Sole Shareholder against the Company in an amount of EUR 300,147,747.53 (three hundred million one hundred forty-seven thousand seven hundred forty-seven Euros and fifty-three Cents).

Valuation of the Contributions

The net value of the Contribution amounts to EUR 300,147,747.53 (three hundred million one hundred forty-seven thousand seven hundred forty-seven Euros and fifty-three Cents).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 7 May 2015, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

- a) Helge Aasen, residing professionally at 26, Torridalsveien, N-L/6 30 Kristiansand, Norway, category A manager;
- b) Inge A. Grubben-Strommes, residing professionally at 169, Drammensveien, N-0213 Skoyen Oslo, Norway, category A manager;
- c) Nathalie Dessoy, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager; and
- d) Florence Gérardy, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager,

all represented here by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of the Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:
- Bluestar Elkem Investment Co. Limited, 2,000,000 (two million) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

The notary acts that all the shares representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend article 8 of the Company's articles of association so that to read as follows:

“ **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 2,000,000 (two million Euros), represented by 2,000,000 (two million) shares of EUR 1 (one Euro) each.”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about seven thousand five hundred Euros (7,500.- Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le septième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire public résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Bluestar Elkem Investment Co., Limited, u une société immatriculée et organisée selon le droit de Hong Kong, ayant son siège social au 29f, 88 Hing Fat Street, Causeway Bay, Hong Kong, immatriculée auprès du registre des sociétés de Hong Kong sous le numéro 1556222 (l'«Associé Unique»);

ici représentée par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle sise au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été paraphée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Bluestar Elkem Investment Co., Limited est l'associé unique de Bluestar Elkem Solar Co., Ltd. S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social sis au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié du notaire soussigné du 27 novembre 2014, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (le "Mémorial C") numéro 249 daté du 30 janvier 2015 (la «Société») et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193.251.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié reçu par le notaire soussigné le 21 janvier 2015, publié au Mémorial C numéro 1027 en date du 18 avril 2015.

II.- Les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation préalable;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.987.500 EUR (un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros) afin de le porter de son montant actuel de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) à 2.000.000 EUR (deux millions d' Euros) par l'émission de 1.987.500 (un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 298.160.247,53 EUR (deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante mille deux cent quarante-sept Euros et cinquante-trois centimes), le tout devant être libéré au moyen d'un apport en nature;

3. Souscription et paiement par l'Associé Unique des nouvelles parts sociales par voie d'un apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification de l'article 8 des statuts de la Société; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.987.500 EUR (un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros) afin de le porter de son montant actuel de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) à 2.000.000 EUR (deux millions d' Euros) par l'émission de 1.987.500 EUR (un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 298.160.247,53 EUR (deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante mille deux cent quarante-sept Euros et cinquante-trois centimes) (la «Prime d'Emission»), le tout devant être libéré par un apport en nature de l'Associé Unique s'élevant à 300.147.747,53 EUR (trois cent millions cent quarante-sept mille sept cent quarante-sept Euros et cinquante-trois centimes) (l'«Apport»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales et le paiement de la Prime d'Emission au moyen de l'Apport.

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Régis Galiotto, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé.

L'Associé Unique déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et de payer la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Associé Unique au moyen de l'Apport.

Description de l'Apport

L'Apport réalisé par l'Associé Unique, en échange d'émission des Nouvelles Parts Sociales et du paiement de la Prime d'Emission consiste en une créance certaine détenue par l'Associé Unique contre la Société et s'élevant à 300.147.747,53 EUR (trois cent millions cent quarante-sept mille sept cent quarante-sept Euros et cinquante-trois centimes Euros).

Evaluation

La valeur nette de l'Apport s'élève à 300.147.747,53 EUR (trois cent millions cent quarante-sept mille sept cent quarante-sept Euros et cinquante-trois centimes).

Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 7 mai 2015 qui restera annexée à cet acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Intervention des gérants

Interviennent ensuite:

a) Helge Aasen, avec adresse professionnelle au 26, Torridalsveien, N-L/6 30 Kristiansand, Norvège, gérant de catégorie A;

b) Inge A. Grubben-Strommes, avec adresse professionnelle au 5169, Drammensveien, N-0213 Skoyen Oslo, Norvège, gérant de catégorie A;

c) Nathalie Dessoy, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérante de catégorie B; et

d) Florence Gérardy, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérante de catégorie B.

tous représentés par Régis Galiotto, précité, en vertu d'une procuration contenue dans la pré-citée déclaration de valeur de l'apport.

Reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagés juridiquement en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, consentent expressément avec la description de l'Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société est désormais composé de:

- Bluestar Elkem Investment Co. Limited: 2.000.000 (deux millions) de parts sociales ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune.

Le notaire atteste que toutes les parts sociales mentionnées ci-dessus, représentant le capital social total de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement libéré, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à 2.000.000 EUR (deux millions d' Euros), représenté par 2.000.000 (deux millions) de parts sociales de EUR 1 (un Euro) chacune.»

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à sept mille cinq cents Euros (7.500.- Euros).

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

Dont Acte, A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour figurant en tête de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la partie comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 13 mai 2015. Relation: 1LAC/2015/14957. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 juin 2015.

Référence de publication: 2015083023/226.

(150095093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Faraway S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 180.700.

In the year two thousand fifteen, on the seventh day of May.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

Mr. Marc GROSMAN, companies' director, born on October 21st, 1954 in Paris (France) residing at B-1050 Bruxelles (Belgium), 18, rue de la Vallée,

duly represented by its mandatory Mrs. Marie-Laure AFLALO, companies' director, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in private seal and dated on April 30th, 2015.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that he is the sole shareholder of FARAWAY S.A., a public liability company incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.700, incorporated by a notarial deed of the undersigned notary on September 27th, 2013 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2943 on November 21st, 2013 (hereafter the "Company"). The Company's Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on September 24th, 2014 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3445 on November 18th, 2014.

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Increase of the subscribed capital by an amount of ONE HUNDRED FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 150,000.-) to bring it from its present amount of FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 50,000.-) to TWO HUNDRED THOUSAND US DOLLARS (USD 200,000.-) by the issuance of THREE THOUSAND (3,000) new shares with a nominal value of FIFTY US DOLLARS (USD 50.-) each;

2. Subscription and fully pay-up of the THREE THOUSAND (3,000) new shares with a nominal value of FIFTY US DOLLARS (USD 50.-) each, by contribution in cash of an amount of ONE HUNDRED FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 150,000.-) by the sole shareholder of the company.

3. Amendment of article 5 alinea 1 of the Articles of Incorporation.

4. Miscellaneous.

IV. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder RESOLVES to increase the subscribed capital by an amount of ONE HUNDRED FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 150,000.-) to bring it from its present amount of FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 50,000.-) to TWO HUNDRED THOUSAND US DOLLARS (USD 200,000.-) by the issuance of THREE THOUSAND (3,000) new shares, with a nominal value of FIFTY US DOLLARS (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, fully paid up by the sole shareholder of the company by contribution in cash of an amount of ONE HUNDRED FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 150,000.-). The amount of ONE HUNDRED FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 150,000.-) is at the disposal of the company and proof of the payment has been given to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the above resolution, the sole shareholder RESOLVES to amend article 5 alinea 1 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital is set at TWO HUNDRED THOUSAND US DOLLARS (USD 200,000.-) represented by FOUR THOUSAND (4,000) shares with a par value of FIFTY US DOLLARS (USD 50.-) each....".

There being no further business, the meeting is terminated.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand three hundred thirty euro (EUR 1,330.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux quinze, le sept mai.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu

Monsieur Marc GROSMAN, administrateur de société, né le 21 octobre 1954 à Paris (France), demeurant à B-1050 Bruxelles (Belgique), 18, rue de la Vallée,

Dûment représenté par Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 30 avril 2015.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de FARAWAY S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23 rue Aldringen, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.700, constituée suivant acte du notaire instrumentant du 27 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2943 du 21 novembre 2013 (ci-après la "Société"). Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 24 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3445 du 18 novembre 2014.

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de CENT CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 150.000,-) pour le porter de son montant actuel de CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 50.000,-) à DEUX CENT MILLE US DOLLARS (USD 200.000,-) par l'émission de TROIS MILLE (3.000) NOUVELLES ACTIONS d'une valeur nominale de CINQUANTE US DOLLARS (USD 50.-) chacune.

2. Souscription et libération par l'associé unique des TROIS MILLE (3.000) nouvelles actions, d'une valeur nominale de CINQUANTE US DOLLARS (USD 50.-) chacune, par paiement en espèces d'un montant de CENT CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 150.000,-).

3. Modification afférente de l'article 5 alinéa 1 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions précédentes.

4. Divers.

IV. La partie comparante a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de CENT CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 150.000,-) pour le porter de son montant actuel de CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 50.000,-) à DEUX CENT MILLE US DOLLARS (USD 200.000,-) par l'émission de TROIS MILLE (3.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de CINQUANTE US DOLLARS (USD 50,-) chacune, ayant toutes les mêmes droits et obligations que les actions existantes, entièrement libérées par l'associé unique de la société par paiement en espèces d'un montant de CENT CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 150.000,-). Le montant de CENT CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 150.000,-) est dès à présent à la libre disposition de la société ce dont preuve a été apportée au notaire instrumentant

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'associé unique DECIDE de modifier l'article 5 alinéa 1 des Statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à DEUX CENT MILLE US DOLLARS (USD 200.000,-) divisé en quatre mille (4.000) actions ayant une valeur nominale de CINQUANTE US DOLLARS (USD 50.-) chacune....."

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille trois cent trente euros (EUR 1.330,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.-L. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 8 mai 2015. Relation: 1LAC/2015/14442. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2015.

Référence de publication: 2015083198/120.

(150095442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Européenne de Real Estates S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 93.512.

Il résulte qu'en date du 29 mai 2015, le délégué de la gestion journalière, les administrateurs suivants et le commissaire aux comptes:

- Christian TAILLEUR, administrateur et délégué de la gestion journalière;
 - Keimpe REITSMA, administrateur;
 - Herrand TRAUTTMANSDORFF, administrateur;
 - TSM Services (Luxembourg) S.à r.l, commissaire aux comptes.
- démissionnent de leur mandats de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015083153/17.

(150095203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Doctors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 174.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2015083129/10.

(150095397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

De Moto's Mich Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9175 Niederfeulen, 23, rue de la Fail.
R.C.S. Luxembourg B 93.258.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2015083132/11.

(150096121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Mars Investment II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 175.031.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second of May,
Before the undersigned Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mars Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 173396,

Here duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, residing in Schouweiler, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Mars Investment II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a corporate capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 175031 (the "Company"), incorporated by notarial deed enacted on January 17, 2013 by and before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), number 763 on March 29, 2013. The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

Such appearing party representing the whole corporate capital took the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of the Grand-Duchy of Luxembourg of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder decides to dissolve and put the Company into liquidation.

Second resolution

The Sole Shareholder decides and resolves:

That BRE/Management 6 S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 35, avenue Monterey, L- 2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 164777 is appointed as liquidator for the purpose of winding up the affairs of the Company (the "Liquidator").

That in addition to all the powers and duties set out under the Law, the Liquidator has the power to realize the assets, to pay off the creditors and to distribute to the Sole Shareholder, in species or kind, the whole or any part of the remaining assets of the Company (whether they shall consist of property of the same kind or not).

That the Liquidator shall have the power to pay any classes of creditors in full and to make any compromise or arrangement with creditors or persons claiming to be creditors, or having or alleging themselves to have any claim present or future, certain or contingent, ascertained or sounding only in damages against the Company, or whereby the Company may be rendered liable.

That the Liquidator shall have the power to request from the Sole Shareholder or any other debtors that they pay the sums that they committed to pay into or to the Company and to obtain the payment of the amounts due.

That the Liquidator shall have the power to pay any sums owed to creditors, when those sums have not been paid.

That the Liquidator shall have the power to take all steps required in order to bring the Company into line with Luxembourg legislation. This includes, but is not limited, filing any tax returns and paying any taxes and contribution until the year which the liquidation is completed.

That the Liquidator shall have the power to terminate any current contract or commitment and to enter into agreements with suppliers for liquidation purposes.

That the Liquidator shall have the power to assign, subcontract or delegate any task relating to the liquidation to a third party.

That the Liquidator shall have the power to conduct any ancillary assignments which may be required and useful for liquidation purposes.

That the Liquidator shall have the power to take any conservatory measure or any administrative measure in the context of the liquidation of the Company.

That the Liquidator may convene a general meeting of the Company at its registered office or at any appropriate location in the Grand Duchy.

That the Liquidator will make a report to the general meeting on the use of the Company's assets and present supporting accountings and documents, to maintain the required accounting documentation and to prepare the liquidation accounts in accordance with relevant statutory and regulatory requirements. He will select and apply relevant accounting methods. This also includes faithfully reporting liquidation transactions in the liquidation report in accordance with the liquidation accounts according to article 151 of the Law.

That the Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the Law, including those one provided by the article 145 of the Law.

As a consequence, no further authorization will be required to accomplish all the acts provided in article 145 of the Law.

The Liquidator, without prejudice to the rights of any preferred creditors and mortgages and to the payment of liquidation debts, will pay all of the Company's claims, whether matured or unmatured, proportionately, in accordance with the provisions of relevant legislation according to article 147 of the Law.

That it may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers that it determines and for the period that it will fix.

That the Liquidator will suggest completing the liquidation and making a final payment to the Sole Shareholder, if any, in accordance with article 151 of the Law.

That the Liquidator will ensure that the information relating to the completion of the liquidation process is published and ensure that the required steps are taken to complete the liquidation.

Third resolution

The Sole Shareholder decides to grant full and total discharge to the Company's sole manager for the accomplishment of its mandate until today.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-deux mai,

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-duché de Luxembourg,

A comparu:

Mars Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise constituée et existante sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173396,

Ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, demeurant à Schouweiler, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La dite procuration signée "ne varietur" par la comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de Mars Investment II S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 175031 (la «Société»), constituée par acte notarié en date du 17 Janvier 2013 par Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 763 le 29 Mars 2013. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

En conformité avec la loi du Grand-Duché de Luxembourg du 10 août 1915, concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), les Associés décident la dissolution et la mise en liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide et résolve:

Que BRE/Management 6 S.A., une société anonyme constituée et existante sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164777 est nommée en qualité de liquidateur dans le but de liquider les affaires de la Société (le «Liquidateur»).

Que le Liquidateur a, outre les pouvoirs et les obligations prévus par la Loi, le pouvoir de réaliser les actifs, de payer les créanciers et de distribuer à l'Associé Unique, en espèces ou en nature, tout ou partie des avoirs restant de la Société (qu'ils soient constitués de biens identiques ou non).

Que le Liquidateur a le pouvoir de payer intégralement toutes les classes de créanciers et de procéder à tout compromis ou arrangement avec des créanciers ou des personnes déclarant être créancières, ou ayant ou alléguant avoir une créance présente ou future, certaine ou éventuelle, établie ou probable, de dommages et intérêts contre la Société, ou par laquelle la Société peut être tenue responsable.

Que le Liquidateur a le pouvoir de demander à l'Associé Unique ou à d'autres débiteurs qu'il paie les sommes qu'il s'engage à verser ou à la Société et d'obtenir le paiement des sommes dues.

Que le Liquidateur a le pouvoir de payer les sommes dues aux créanciers lorsque ces sommes n'ont pas été payées.

Que le Liquidateur a le pouvoir de prendre tous les mesures nécessaires afin de mettre la Société en conformité avec la législation luxembourgeoise. Cela comprend, mais sans s'y limiter, le dépôt des déclarations fiscales et le paiement des impôts et les cotisations jusqu'à l'année de clôture de la liquidation.

Que le Liquidateur a le pouvoir de terminer tout contrat ou engagement en cours et de conclure des accords avec des fournisseurs aux fins de liquidation.

Que le Liquidateur a le pouvoir de transférer, sous-contracter ou déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs.

Que le Liquidateur a le pouvoir de mener des missions accessoires qui peuvent être nécessaires et utiles aux fins de liquidation.

Que le Liquidateur a le pouvoir de prendre toute mesure conservatoire ou toute mesure administrative dans le cadre de la liquidation de la Société.

Que le Liquidateur peut convoquer une assemblée générale de la Société à son siège social ou à tout autre endroit approprié dans le Grand-duché.

Que le Liquidateur fera un rapport à l'assemblée générale sur l'utilisation des actifs de la Société et présentera la comptabilité et documents d'appui, afin de maintenir la documentation comptable et de préparer les comptes de liquidation conformément avec les exigences légales et réglementaires. Il sélectionnera et appliquera les méthodes comptables applicables. Cela comprend aussi fidèlement la déclaration des opérations de liquidation dans le rapport de liquidation conformément à la liquidation des comptes selon l'article 151 de la Loi.

Que le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi, y compris ceux détaillés dans l'article 145 de la Loi.

En conséquence, aucune autorisation supplémentaire pour accomplir les actions prévues à l'article 145 de la Loi ne sera nécessaire.

Que le Liquidateur, sans préjudice des droits des créanciers privilégiés et hypothécaires, payera toutes les dettes de la Société, proportionnellement et sans distinction entre les dettes exigibles et les dettes non exigibles, en conformité avec l'article 147 de la Loi.

Qu'il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Que le Liquidateur suggérera l'achèvement de la liquidation et le paiement final à l'Associé Unique, si besoin, conformément à l'article 151 de la Loi.

Que le Liquidateur s'assurera que les informations relatives à l'accomplissement de la procédure de liquidation seront publiées et veillera à ce que les mesures requises soient prises afin de clôturer la liquidation.

Troisième résolution

L'Associé Unique de la Société décide d'octroyer pleine et entière décharge au gérant de la Société pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 mai 2015. Relation: EAC/2015/11869. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015083441/172.

(150095344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

SCPack Holdings Management S.à r.l & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.051.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of May.

Before Us, Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing at Schouweiler, Grand Duchy of Luxembourg,

acting as proxyholder of SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 167051 (the Company), established pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, then notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated February 7, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated April 5, 2012, number 897, and whose bylaws have been last amended by a deed of Maître Francis Kessler, then notary residing in Esch-sur-Alzette, dated January 15, 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on March 27, 2015, under number 851,

by virtue of a power of attorney granted by resolutions taken by SCPack Holdings Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under Luxembourg law, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166916, being the general partner of the Company (the General Partner), represented by its managers (the Managers) on May 7, 2015.

A copy of said resolutions, signed *ne varietur* by the proxyholder of the Company and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state the following declarations:

I. The share capital of the Company is fixed at sixteen million three hundred ninety-one thousand sixty-two Euro and twenty-six cents (EUR 16.391.062,26) represented by three hundred ninety-two million nine hundred ninety-five thousand four hundred (392.995.400) class A ordinary shares, one billion two hundred forty-four million six hundred forty-six thousand nine hundred (1.244.646.900) class B ordinary shares, one hundred five thousand two hundred two (105.202) class C ordinary shares, two hundred forty-nine thousand six hundred forty-six (249.646) class D1 ordinary shares, one hundred sixty thousand eight hundred fifty-four (160.854) class D2 ordinary shares, five hundred ten thousand five hundred ninety-eight (510.598) class D3 ordinary shares, three hundred two thousand nine hundred seventy (302.970) class D4 ordinary shares, one thousand seven hundred forty-eight (100.748) class D5 ordinary shares, thirty-three thousand seven hundred fifty-eight (33.758) class D6 ordinary shares, fifty (50) class Z ordinary shares (the Shares) and one hundred (100) management shares, all with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each.

II. According to article 5 of the Company's articles of association, the authorized share capital, excluding the share capital which has been subscribed, is set at three hundred seventy-two million nine hundred one thousand six hundred forty Euro and thirty-four cents Euro (EUR 372.901.640,34) represented by thirty-seven billion two hundred ninety million one

hundred sixty-four thousand thirty-four (37.290.164.034) Shares of the Company, all with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each.

III. Paragraph 6 of article 5 of the Company's articles of association states the modalities of the right of the General Partner to increase the share capital of the Company within the frame of the authorized capital.

IV. By resolutions taken on May 7, 2015 (the Resolutions), in the frame of the authorized capital, the Managers of the General Partner resolved to effect the authorized capital and to increase the subscribed share capital to the extent of three hundred twenty-one Euro and nineteen cents (EUR 321,19) in order to bring it from its current amount of sixteen million three hundred ninety-one thousand sixty-two Euro and twenty-six cents (EUR 16.391.062,26) to sixteen million three hundred ninety-one thousand three hundred eighty-three Euro and forty-five cents (EUR 16.391.383,45), by the creation and issuance of thirty-two thousand one hundred nineteen (32.119) class D7 ordinary shares, all with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each, and resolved to accept the subscriptions and payments for these new class D7 ordinary shares from the subscribers for the amounts as shown in the annexes to the Resolutions.

The payment of the subscribed share capital has been made in cash together with a share premium in the aggregate amount of one hundred thirty-five thousand four hundred fifty-six Euro and seventy cents (EUR 135.456,70), which payment has been proved to the Company.

V. Further to this increase of the share capital of the Company, article 5 of the Company's articles of association is amended as follows:

“ **Art. 5.** The Company's share capital is set at sixteen million three hundred ninety-one thousand three hundred eighty-three Euro and forty-five cents (EUR 16.391.383,45) represented by the following shares:

- three hundred ninety-two million nine hundred ninety-five thousand four hundred (392.995.400) class A ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class A Shares);
- one billion two hundred forty-four million six hundred forty-six thousand nine hundred (1.244.646.900) class B ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class B Shares);
- one hundred five thousand two hundred two (105.202) class C ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class C Shares);
- two hundred forty-nine thousand six hundred forty-six (249.646) class D1 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D1 Shares);
- one hundred sixty thousand eight hundred fifty-four (160.854) class D2 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D2 Shares);
- five hundred ten thousand five hundred ninety-eight (510.598) class D3 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D3 Shares);
- three hundred two thousand nine hundred seventy (302.970) class D4 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D4 Shares);
- one thousand seven hundred forty-eight (100.748) class D5 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D5 Shares);
- thirty-three thousand seven hundred fifty-eight (33.758) class D6 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D6 Shares);
- thirty-two thousand one hundred nineteen (32.119) class D7 ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class D7 Shares);
- fifty (50) class Z ordinary shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (the Class Z Shares); and
- one hundred (100) management shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each (hereinafter, the Management Shares).

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D1 Shares, the Class D2 Shares, the Class D3 Shares, the Class D4 Shares, the Class D5 Shares, the Class D6 Shares, the Class D7 Shares, the Class Z Shares and the Management Shares are together referred to as the Shares, and the above listed Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D1 Shares, Class D2 Shares, Class D3 Shares, Class D4 Shares, Class D5 Shares, Class D6 Shares, Class D7 Shares, Class Z Shares and the Management Shares are together referred to as the Share Classes.

The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

In addition to the share capital, the Company shall have:

- twelve (12) share premium accounts (each, a Share Premium Account), one for each Share Class, into which any premium paid on any Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D1 Shares, Class D2 Shares, Class D3 Shares, Class D4 Shares, Class D5 Shares, Class D6 Shares, Class D7 Shares, Class Z Shares and Management Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to; and
- twelve (12) capital contribution accounts (each, a Capital Contribution Account), one for each Share Class, into which any capital contributed by a Shareholder in addition to its shareholding is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to.

The Share Premium Accounts and the Capital Contribution Accounts are at the free disposal of the Shareholders, who shall freely decide on any movements relating thereto, either debit or credit, through ordinary resolutions taken in compliance with Article 13, subject always to the provisions of any Shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the Shareholders.

The authorized capital, excluding the subscribed share capital, is set at three hundred seventy-two million nine hundred one thousand three hundred nineteen Euro and fifteen cents (EUR 372.901.319,15) represented by thirty-seven billion two hundred ninety million one hundred thirty-one thousand nine hundred fifteen (37.290.131.915) shares of any class to be issued at the sole discretion of the Manager (as defined below) of the Company, with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0,01) each, to be vested with the same rights and obligations as the existing shares, save as for the specific provisions of the Articles.”

The Manager (as defined below) is authorized, during a period of five (5) years from the date of the notarial public deed enacting the amendment to the Articles, to increase from time to time the subscribed capital by the amount of the authorized capital. These increases of capital may be subscribed and any Shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash in accordance with the law. The Manager (as defined below) is specifically authorized to proceed with the issuance of such authorized shares without reserving for the then existing Shareholders a preferential right to subscribe for the shares to be issued.

The Management Shares shall be held by SCPack Holdings Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166916, as shareholder with unlimited liability and manager (hereinafter, the Manager).

The Company may repurchase its own Shares within the limits set by the Law and the Articles.

The Management Shares are and will remain registered shares.

The Shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

Bearer shares shall be signed by the Manager. The signature may be manual, in facsimile or affixed by means of a stamp. The signature may also be affixed by a person delegated for that purpose by the Manager, but in such case, it must be manual.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the certificate.

The Shares may be created at the owner's option in certificates representing single Shares or in certificates representing two or more Shares.

The owner of shares in bearer form may, at any time, request that they be converted, at their expense, into Shares or securities in registered form.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Pétange, on the date first written above.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze, le vingt-et-unième jour du mois de mai.

Par-devant Nous, Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence Pétange, Grand- Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Schouweiler, Grand-Duché de Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de SCPack Holdings Management S.à r.l. & Partners S.C.A. (ci-après, la Société), une société en commandite par actions établie au Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 167051 (la Société), constituée par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire résidant à Esch-sur-Alzette, en date du 7 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 5 avril 2012, numéro 897, et dont les statuts ont été dernièrement amendés par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 15 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 27 mars 2015, numéro 851,

en vertu d'une procuration conférée par résolutions prises par SCPack Holdings Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) enregistrée auprès du Registre de Commerce et

des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166916, en tant qu'actionnaire commandité de la Société (l'Actionnaire Commandité) représenté par ses gérants (les Gérants), en date du 7 mai 2015.

Une copie desdites résolutions, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la Société et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

La Société, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Le capital social est fixé à seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille soixante-deux Euro et vingt-six centimes (EUR 16.391.062,26) représenté par trois cent quatre-vingt-douze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille quatre cents (392.995.400) actions ordinaires de catégorie A, un milliard deux cent quarante-quatre million six cent quarante-six mille neuf cents (1.244.646.900) actions ordinaires de catégorie B, cent cinq mille deux cent deux (105.202) actions ordinaires de catégorie C, deux cent quarante-neuf mille six cent quarante-six (249.646) actions ordinaires de catégorie D1, cent soixante mille huit cent cinquante-quatre (160.854) actions ordinaires de catégorie D2, cinq cent dix mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (510.598) actions ordinaires de catégorie D3, trois cent-deux mille neuf cent soixante-dix (302.970) actions ordinaires de catégorie D4, cent mille sept cent quarante-huit (100.748) actions ordinaires de catégorie D5, trente-trois mille sept cent cinquante-huit (33.758) actions ordinaires de catégorie D6, cinquante (50) actions ordinaires de catégorie Z (les Actions) et cent (100) actions de commandité, toutes d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

II. Aux termes de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé, excluant le capital social souscrit, est fixé à trois cent soixante-douze millions neuf cent un mille six cent quarante Euro et trente-quatre centimes (EUR 372.901.640,34) représenté par trente-sept milliards deux cent quatre-vingt-dix million cent soixante-quatre mille trente-quatre (37.290.164.034) Actions de la Société ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

III. Le paragraphe 6 de l'article 5 des statuts de la Société fixe les modalités d'exercice du droit d'augmenter le capital social par l'Actionnaire Commandité dans le cadre du capital autorisé.

IV. Au terme des résolutions prises en date du 7 mai 2015 (les Résolutions) dans le cadre du capital autorisé, les Gérants de l'Actionnaire Commandité ont décidé de réaliser le capital autorisé et d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de trois cent vingt-et-un Euro et dix-neuf centimes (EUR 321,19), afin de le porter du montant de seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille soixante-deux Euro et vingt-six centimes (EUR 16.391.062,26) à seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille trois cent quatre-vingt-trois Euro et quarante-cinq centimes (EUR 16.391.383,45), par l'émission de trente-deux mille cent dix-neuf (32.119) actions ordinaires de catégorie D7, toutes d'une valeur nominale d'une centime d'Euro (EUR 0,01) et d'accepter les souscriptions et la libération de ces nouvelles actions ordinaires de catégorie D7, par les souscripteurs et pour les montants tels que mentionnés en annexes des Résolutions.

Le paiement du capital souscrit a été effectué en numéraire avec une prime d'émission, d'un montant total de cent trente-cinq mille quatre cent cinquante-six Euro et soixante-dix centimes (EUR 135.456,70), ce qui a été prouvé à la Société.

V. Suite à cette augmentation de capital, l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de seize millions trois cent quatre-vingt-onze mille trois cent quatre-vingt-trois Euro et quarante-cinq centimes (EUR 16.391.383,45) représenté par les actions suivantes:

- trois cent quatre-vingt-douze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille quatre cents (392.995.400) actions ordinaire de classe A ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe A);
- un milliard deux cent quarante-quatre million six cent quarante-six mille neuf cents (1.244.646.900) actions ordinaire de classe B ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe B);
- cent cinq mille deux cent deux (105.202) actions ordinaire de classe C ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe C);
- deux cent quarante-neuf mille six cent quarante-six (249.646) actions ordinaires de classe D1 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe D1);
- cent soixante mille huit cent cinquante-quatre (160.854) actions ordinaires de classe D2 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune les Actions de Classe D2);
- cinq cent dix mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (510.598) actions ordinaires de classe D3 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe D3);
- trois cent deux mille neuf cent soixante-dix (302.970) actions ordinaires de classe D4 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe D4);
- cent mille sept cent quarante-huit (100.748) actions ordinaires de classe D5 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe D5);
- trente-trois mille sept cent cinquante-huit (33.758) actions ordinaires de classe D6 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe D6);
- trente-deux mille cent dix-neuf (32.119) actions ordinaires de classe D7 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, (les Actions de Classe D7);
- cinquante (50) actions ordinaires de classe Z ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe Z);

- cent (100) actions de commandité ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (ci-après, les Actions de Commandité).

Il est référé à l'ensemble des Actions de Classe A, Actions de Classe B, Actions de Classe C, Actions de Classe D1, Actions de Classe D2, Actions de Classe D3, Actions de Classe D4, Actions de Classe D5, Actions de Classe D6, Actions de Classe D7, Actions de Classe Z et des Actions de Commandité en tant qu'Actions, et aux Actions de Classe A, Actions de Classe B, Actions de Classe C, Actions de Classe D1, Actions de Classe D2, Actions de Classe D3, Actions de Classe D4, Actions de Classe D5, Actions de Classe D6, Actions de Classe D7 et Actions de Classe Z listées ci-dessus en tant que Classes d'Actions.

Il est référé à l'ensemble des détenteurs d'Actions en tant qu'Actionnaires.

En plus du capital social, la Société a:

- douze (12) comptes de prime d'émission (chacun, un Compte de Prime d'Emission), un pour chaque Classe d'Action, sur lesquels toute prime d'émission payée pour toute Action de Classe A, Action de Classe B, Actions de Classe C, Actions de Classe D1, Actions de Classe D2, Actions de Classe D3, Actions de Classe D4, Actions de Classe D5, Actions de Classe D6, Actions de Classe D7, Actions de Classe Z et Actions de Commandité est transférée, et dont chaque détenteur(s) a un droit exclusif; et

- douze (12) comptes d'apport en capitaux propres non rémunéré par des titres (chacun, un Compte d'Apport), un pour chaque Classe d'Action, sur lesquels tout apport en capitaux propres non rémunéré par des titres effectué par un Actionnaire en sus de sa participation existante est crédité, et dont chaque détenteur(s) a un droit exclusif.

Les Comptes de Prime d'Emission et les Comptes d'Apport sont à la libre disposition des Actionnaires, qui décident de tout mouvement y relatif, débit ou crédit, par résolution ordinaire prise conformément à l'Article 13, sous réserve des dispositions de tout pacte d'Actionnaires qui serait en vigueur entre les Actionnaires le cas échéant.

Le capital autorisé, excluant le capital souscrit, s'élève à trois cent soixante-douze millions neuf cent un mille trois cent dix-neuf Euro et quinze centimes (EUR 372.901.319,15) représenté par trente-sept milliard deux cent quatre-vingt-dix million cent trente-et-un mille neuf cent quinze (37.290.131.915) actions qui seront émises à la seule discrétion du Gérant (tel que défini ci-après), ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, qui auront les mêmes droits et obligations que les actions existantes, sauf dispositions spécifiques des Statuts.

Le Gérant (tel que défini ci-après) est autorisé, durant une période de cinq (5) ans depuis la date de l'acte public notarié enregistrant les Statuts, d'augmenter occasionnellement le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et des Actions émises avec ou sans prime d'émission et payées par apport en nature ou en espèce en accord la Loi. Le Gérant (tel que défini ci-après) est spécifiquement autorisé à procéder à l'émission de telles actions sans réserver aux Actionnaires existants, détenteurs de quelconque catégories d'actions, un droit préférentiel de souscrire aux actions émises.

Les Actions de Commandité sont détenues par SCPack Holdings Management S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de avec un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,00), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166916, en tant qu'actionnaire à responsabilité illimitée et commandité (ci-après, le Gérant).

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Les Actions de Commandité sont et resteront nominatives.

Les Actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

L'action au porteur est signée par le Gérant. Sauf disposition contraire des Statuts, la signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. Toutefois la signature peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le Gérant, qui dans ce cas devra être manuscrite.

La cession de l'action au porteur s'opère par la seule tradition du titre.

Les Actions de la Société peuvent être représentées au choix du propriétaire par des titres unitaires ou par des certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les propriétaires d'actions au porteur peuvent, à toute époque, en demander la conversion, à leur frais, en Actions nominatives.»

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 mai 2015. Relation: EAC/2015/11862. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015083606/269.

(150095261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Trebol Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015083650/10.

(150095290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Triton IV No. 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 178.444.

Les statuts coordonnés au 12 mai 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015083651/11.

(150095640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Tenotel, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 132.086.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015083660/10.

(150095770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2015.

Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.607.

Avec effet au 15 mai 2015, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Démission de Christiaan van Arkel, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Alexis Roux, né le 1^{er} avril 1983, à Thionville, France, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Mandataire

Référence de publication: 2015084038/19.

(150096584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l. II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 180.638.

Avec effet au 15 mai 2015, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l. II
Manacor (Luxembourg) S.A.
Mandataire

Référence de publication: 2015084039/16.

(150096583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 180.628.

Avec effet au 15 mai 2015, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Démission de Christiaan van Arkel, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Alexis Roux, né le 1^{er} avril 1983, à Thionville, France, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Mandataire

Référence de publication: 2015084040/19.

(150096601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 180.605.

Avec effet au 15 mai 2015, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l. II
 Manacor (Luxembourg) S.A.
Mandataire

Référence de publication: 2015084041/16.

(150096600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Highbridge Specialty Loan Sector A Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
 R.C.S. Luxembourg B 180.667.

Avec effet au 15 mai 2015, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Démission de Christiaan van Arkel, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Alexis Roux, né le 1^{er} avril 1983, à Thionville, France, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Sector A Fund Lux S.à r.l.
 Manacor (Luxembourg) S.A.
Mandataire

Référence de publication: 2015084042/19.

(150096586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

HHW Sporthengste Krüsterhof GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

R.C.S. Luxembourg B 150.506.

Die Gesellschaft „FIDUNORD“, S.à r.l., mit Sitz in L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61, eingetragen im Handels- und Firmenregister Luxemburg, unter der Nummer B 91.906, in ihrer Eigenschaft als Domizilgeber, erklärt hiermit, den Sitz der Gesellschaft mit beschränkter Haftung „HHW Sporthengste Krüsterhof GmbH“, gelegen in L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61, eingetragen im Handels- und Firmenregister Luxemburg, unter der

Nummer B 150.506, mit sofortiger Wirkung, aufzukündigen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 3. Juni 2015.

FIDUNORD S.à r.l.
 Erwin SCHRÖDER
Geschäftsführer

Référence de publication: 2015084046/17.

(150096123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Hoertässelesch Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5671 Altwies, 2, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 143.167.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015084047/10.

(150096183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Hokay S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5680 Dalheim, 1, Waldbriedemeserstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 137.016.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015084048/10.

(150096182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Holly Tree Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 118.578.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2015

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Louis Bisson, demeurant à LT-1019 Riga, 222C, Maskavas lela en tant qu'administrateur.

- L'assemblée nomme en tant qu'administrateur Monsieur Jens BUCH, né le 11 juillet 1979 à Luxembourg, demeurant à L-7249 Bereldange, 13, rue des Roses jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2020.

Extrait sincère et conforme
HOLLY TREE IMMOBILIER S.A.
1, rue Pletzer
L-8080 Bertrange
Le mandataire

Référence de publication: 2015084049/17.

(150096186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

HPIM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 19, rue Louis XIV.

R.C.S. Luxembourg B 158.355.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2015.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L -1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015084050/14.

(150096786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Hps Recs Lux Sarl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 188.288.

Avec effet au 15 mai 2015, les Associés de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Martin Paul Galliver, de son poste de gérant B avec effet immédiat;
- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HPS RECS Lux S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Mandataire

Référence de publication: 2015084051/16.

(150096599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Kayl Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 190.601.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2015.

Référence de publication: 2015084085/10.

(150096162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Kazanorgsintez S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 110.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Juin 2015.

TMF Luxembourg S.A.
Signature
Domiciliataire

Référence de publication: 2015084086/13.

(150096455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Kazanorgsintez S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 110.183.

La décision suivante a été prise par le conseil d'administration de la Société en date du 6 mai 2015:

- nomination en tant que président du Conseil d'Administration de la Société avec effet immédiat, de Monsieur Shehzaad Atchia, administrateur de la Société, né le 22 mai 1982 à Curepipe (Île Maurice) et ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2015.

Pour la Société
Erik van Os
Administrateur

Référence de publication: 2015084087/16.

(150096613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Josephine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 170.053.

Monsieur Sohail SARMAD, administrateur unique de la société JOSEPHINE S.A., a actuellement son adresse professionnelle au 43, rue de Bettembourg L-5810 Hesperange.

Pour avis sincère et conforme

Référence de publication: 2015084082/10.

(150096681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Karson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 117.180.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 Novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2015.

Karson S.à r.l.

J.L de Zwart

Gérant

Référence de publication: 2015084083/14.

(150096691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Johanns Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 83.583.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort, le 05 JUIN 2015.

Pour JOHANNIS IMMOBILIERE S.A.

World Hopper s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015084081/13.

(150096674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Jandira S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.073.410,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 139.251.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 30 juin 2015, a pris note de la démission de Madame Ewa GUNN de ses fonctions de gérant de la société, avec effet au 22 mai 2015 et a nommé comme nouveau gérant avec effet à la même date:

- Monsieur Marcio SUGUI, demeurant professionnellement 5th Floor, Standbrook House, 2-5 Old Bond Street, W1S 4PD Londres, Royaume-Uni, gérant de catégorie A.

Luxembourg, le 5 juin 2015.

Pour JANDIRA S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2015084079/16.

(150096747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

JACDAS s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 149.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 05/06/2015.

Référence de publication: 2015084078/10.

(150096541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Intuitu Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 192.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 15 juin 2015.

Référence de publication: 2015084062/10.

(150096764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Ivy Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 149.208.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Ivy Luxco I Sarl

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015084063/11.

(150096439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Investeam, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 108.258.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015084073/10.

(150096267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Maimibenha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 113.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 5 juin 2015.

Référence de publication: 2015084166/10.

(150096368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Maison de la Tour Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 152.954.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAISON DE LA TOUR PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2015084167/10.

(150096794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2015.

Fell-Systemhaus-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5447 Schwebsange, 111, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 124.214.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015082312/10.

(150094607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

FA.PI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 103.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015082310/10.

(150094836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

ENTJ Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 186.391.

La Fiduciaire Treuconsult S.A. informe que le siège 3, rue de la Loge L-1945 Luxembourg de la société ENTJ Holding S.A. enregistré au RCS Luxembourg sous le numéro B 186 391 a été dénoncé avec effet au 1^{er} janvier 2015.

Luxembourg, le 09 avril 2015.

Myriam Francq

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2015082287/11.

(150094250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

SWM Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.079.250,00.**

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 180.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juin 2015.

Référence de publication: 2015082794/10.

(150094752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.

TRIWO Technopark Aachen Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6614 Wasserbillig, 43, rue du Bocksberg.

R.C.S. Luxembourg B 134.388.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 juin 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015082830/10.

(150094318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2015.